







CAP MAÇONNERIE Techniques du Bâtiment

Cet enseignement est destiné à former des techniciens De la construction en maçonnerie.

Le titulaire du cap maçon est capable de :

Identifier l'environnement de son intervention

Respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage

Mettre en œuvre les techniques et procédés de réalisation des ouvrages de maçonnerie associant éléments, béton armé et autres composants.

Communiquer avec les autres intervenants et de travailler en équipe.

Le titulaire du cap travaille sur un chantier d'ouvrage neuf, de réhabilitation, de rénovation ou d'entretien.

Premier à intervenir sur une construction, le maçon est responsable de la mise en place de la structure du bâtiment.

Traditionnellement, il assemble des murs de briques, De pierres de parpaings de béton cellulaire, réalise des escaliers, il met en place des éléments préfabriqués. Il applique ensuite les enduits sur les murs.

Il doit maîtriser la conception du dessin.

Préparation au **CACES** (CAT 1) Tracteurs et Petits Engins de chantier.







enseignement catholique de sallanches